

PREMIER MINISTERE

**SECRETARIAT PERMANENT DU
PLAN NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET SOCIAL**



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



Note sur la validation des valeurs des indicateurs du PNDES - Plateforme SIRI -

Décembre 2019



BURKINA FASO



UNION EUROPEENNE

**Assistance technique pour la mise en œuvre du
programme d'appui à la gestion publique et aux
statistiques (PAGPS)/sous-programme «Statistiques»**

Décembre 2019

Sommaire

1. Introduction.....	2
2. Présentation sommaire du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES.....	3
3. Description du processus de renseignements des données.....	4
3.1. Indicateurs de suivi et d'évaluation du PNDES	4
3.2. Indicateurs élémentaires de suivi du PNDES	5
3.3. La collecte des données.....	5
3.4. L'utilisation de la plateforme SIRI pour le stockage et la gestion des données.....	6
4. Description du processus de validation des données.....	7
4.1. Pour la saisie ou la mise à jour des données	7
4.1.1. Niveau sectoriel	7
4.1.2. Niveau régional	8
4.2. Pour la validation des données	8
4.2.1. Niveau responsable de mise en œuvre des investissements et des réformes	9
4.2.2. Niveau CSD ou CRD.....	9
4.2.3. Niveau SP/PNDES	9
5. Utilisation de la plateforme SIRI pour le suivi du PNDES	11
6. Production et diffusion des rapports.....	14
6.1. Production des rapports	14
6.2. Diffusion des rapports	15

1. Introduction

Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) constitue le cadre de référence à moyen terme pour l'orientation de l'action et des politiques publiques pour la réalisation de la vision de développement du Gouvernement du Burkina sur la période 2016-2020. Les modalités du suivi de sa mise en œuvre sont codifiées pour l'essentiel par le décret 2017-0004/PRES/PM/MINEFID¹ relatif au dispositif de suivi-évaluation de ce plan.

Le suivi de la mise en œuvre du PNDES a engendré une dynamique positive et réelle. Cependant, au bout de deux ans d'exécution de ce plan, les activités de suivi, notamment les exercices de reporting conduits lors des revues annuelles 2017 et 2018, ont révélé des difficultés rencontrées dans le processus de collecte, de traitement et de validation des données nécessaires au renseignement des indicateurs utilisés pour la mesure de la performance globale.

De plus, aucune documentation décrivant le processus de validation des données n'a été élaborée pour permettre à l'ensemble des acteurs de valider les données produites dans le cadre du suivi du PNDES. Ainsi, devient-il nécessaire de préciser le processus de cette étape importante afin de rendre plus fiable les données devant permettre l'appréciation des résultats atteints suite à la mise en œuvre des investissements structurants et des réformes stratégiques du PNDES.

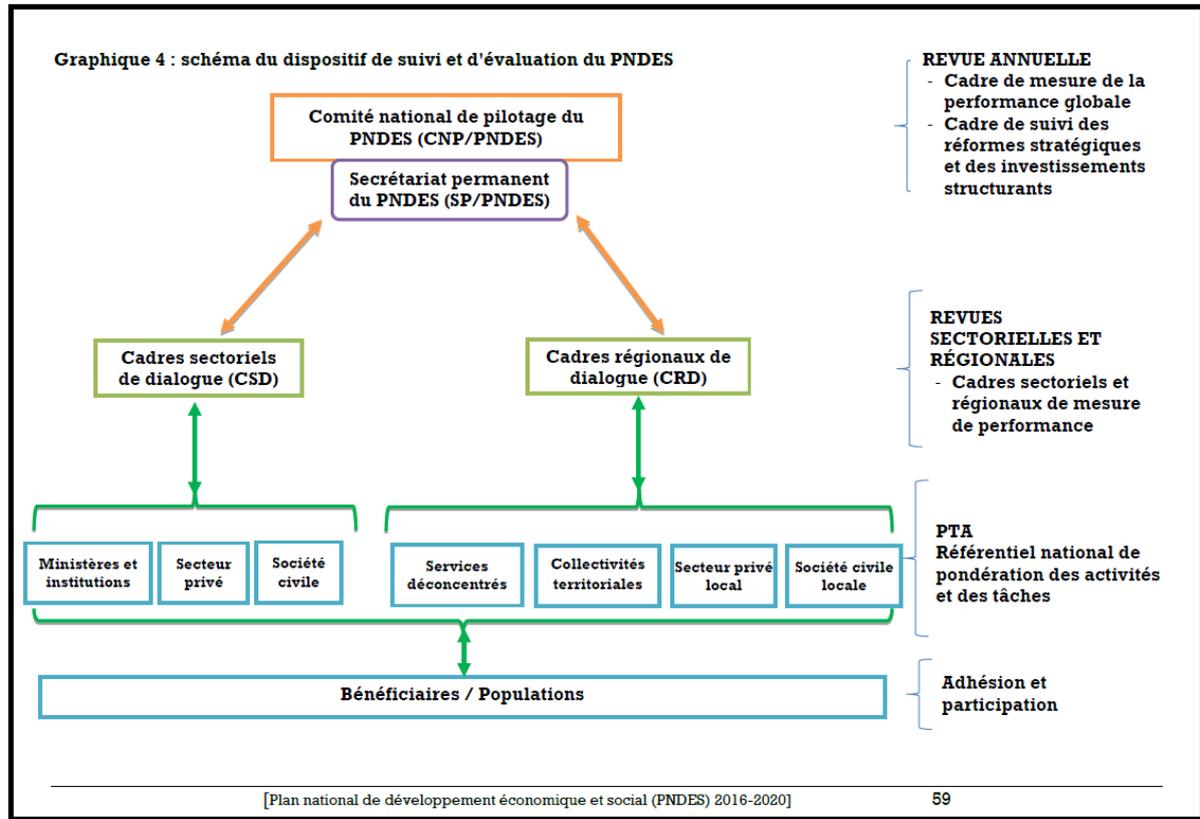
Le présent document est une note technique qui vise à contribuer à l'amélioration de la fiabilité des indicateurs de suivi du PNDES à travers une description du processus de collecte, de traitement et de validation des données. Il a été préparé avec l'appui du Programme d'Appui à la Gestion Publique et aux Statistique / Sous-Programme Statistique (PAGPS/SPS) dans le cadre de ses actions en vue d' « Appuyer la mise en place d'un mécanisme de centralisation, de validation, de diffusion et d'archivage des données sur les indicateurs du PNDES et des politiques sectorielles ».

En attendant d'être pris en compte dans un manuel global du suivi-évaluation du PNDES, cette note doit servir de base pour faciliter le travail des acteurs de mise en œuvre du PNDES dans le traitement et la validation de leurs données.

¹ Décret révisé en 2018, notamment pour l'intégration de l'INSD au dispositif

2. Présentation sommaire du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES

Le dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES comprend des organes, des instances et des outils. Il est représenté dans le schéma suivant :



Les organes suivants sont définis :

- le Comité nationale de pilotage du PNDES (CNP/PNDES) qui est l'organe de pilotage et de coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en oeuvre ;
- le Comité technique national de pilotage du PNDES (CTN/PNDES) qui est l'organe technique de préparation des travaux du CNP/PNDES ;
- Le Secrétariat permanent du PNDES(SP/PNDES) qui est l'organe administratif et technique de coordinantion de suivi et de l'évaluation de la mise en oeuvre ;
- les Cadres sectoriels de dialogue(CSD) qui sont les oraganes en charge de la coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre dans les secteurs de planification du PNDES ;
- les Cadres régionaux de dialogue (CRD) qui sont les oraganes en charge de la coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre dans les régions à travers les Plans régionaux de développement (PRD) et les Plans communaux de développement (PCD).

Les instances suivantes sont définies :

- la revue annuelle qui est une réunion ordinaire du CNP/PNDES. Elle se tient normalement au mois d'avrilet est consacrée à examiner et valider les

différents documents qui lui sont soumis dont le rapport annuel de performance globale de mise en œuvre du PNDES comprenant le CMPG et la MRSIS ;

- la revue technique ou pré-revue du PNDES qui est une réunion ordinaire du CTN/PNDES consacrée à la finalisation des travaux et produits à soumettre à l'appréciation de la revue annuelle ;
- les revues sectorielles du PNDES qui sont des réunions des CSD qui ont lieu deux fois dans l'année. Une réunion pour la revue sectorielle à mi-parcours et une autre pour la revue sectorielle annuelle ;
- les revues régionales du PNDES qui sont des réunions des CRD qui ont lieu deux fois dans l'année. Une réunion pour la revue régionale à mi-parcours et une autre pour la revue régionale annuelle.

Les outils de suivi et d'évaluation sont les suivants :

- un cadre de mesure de la performance globale ;
- des cadres logiques sectoriels et régionaux ;
- des cadres sectoriels et régionaux de mesure de performance ;
- des plans de travail annuel (PTA) ministériels ;
- un cadre de suivi des réformes stratégiques et des investissements structurants ;
- un référentiel national de pondération des activités et des tâches ;
- un outil web(**SIRI**²) permettant la visualisation instantanée de l'évolution des indicateurs.

En phase avec ces outils, les rapports semestriels et annuels, globaux, sectoriels et régionaux, sont produits à la faveur des travaux des différents organes et instances du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES.

3. Description du processus de renseignements des données

3.1. Indicateurs de suivi et d'évaluation du PNDES

Les indicateurs de suivi et d'évaluation du PNDES sont ceux définis dans le cadre de mesure de la performance globale du PNDES, de même que dans les cadres sectoriels de mesure de la performance. Ils sont définis pour les niveaux effet et impact de la chaîne des résultats. Ces indicateurs macro doivent permettre de suivre étroitement les résultats qu'ils sont censés mesurer.

Au niveau décentralisé, ces indicateurs sont généralement des indicateurs de produits qui sont directement mesurables après l'exécution des activités.

² Plateforme de **S**uivi des **I**nterventions structurantes, des **R**éformes stratégiques et des **I**ndicateurs du PNDES. Plateforme développée grâce à l'appui du PAGPS

3.2. Indicateurs élémentaires de suivi du PNDES

Les indicateurs élémentaires de suivi du PNDES sont ceux définis par les acteurs sectoriels et régionaux leur permettant de suivre le niveau de mise en œuvre des investissements structurants et des réformes stratégiques. Ils sont faciles à mesurer et sont reliés directement soit aux investissements soit aux réformes.

Ce sont ces indicateurs qui seront utilisés pour calculer les taux d'exécution physique et financier des investissements et des réformes. Les différents tableaux de bord et rapports des indicateurs élémentaires de suivi sont issus de ces indicateurs.

3.3. La collecte des données

Le processus de collecte des données est déclenché par le SP/PNDES qui transmet deux fois par an aux CSD et CRD une note de cadrage à la signature du Premier Ministre avec en annexe le canevas de production des rapports de performance et ses annexes. Ces canevas et annexes sont ensuite présentés à travers un atelier aux acteurs chargés de collecte et de traitement des données. Cette activité permet au SP/PNDES de mieux expliquer les outils de renseignement en vue d'améliorer la qualité des informations recueillies devant servir de base de travail pour l'élaboration des documents à soumettre aux différentes revues.

Les secrétariats techniques des CSD en collaboration avec l'ensemble des DGESS et structures relevant du CSD coordonnent et centralisent les données de leur ressort en vue de l'élaboration des rapports des CSD qui seront validés et transmis au SP/PNDES pour compilation.

Sur la base du canevas de rapportage, certains secrétariats techniques de CSD élaborent des outils de collecte spécifique qu'ils transmettent aux différents acteurs. Les secrétariats techniques des CSD assistent certains acteurs à remplir les canevas.

Au niveau local, les DREP qui assurent le secrétariat technique des CRD, conçoivent des outils de collecte de données sur la base du canevas de rapportage qu'elles reçoivent du SP-PNDES. Ces outils sont transmis aux communes et régions. Les DREP les assistent pour le remplissage des canevas.

Les secrétariats techniques des CRD en collaboration avec l'ensemble des structures relevant du CRD coordonnent et centralisent les données de leur ressort en vue de l'élaboration des rapports des CRD qui seront validés et transmis au SP/PNDES pour compilation.

Il revient au SP/PNDES de centraliser tous les rapports CSD et CRD en vue de l'élaboration des documents (les rapports semestriels et annuels, globaux) à soumettre au niveau des revues.

Pour accompagner tout ce processus de renseignement des canevas, une plateforme Web de suivi de la mise en œuvre des investissements structurants, des réformes stratégiques et des indicateurs du PNDES dénommée **Suivi des Investissements, des Réformes et des Indicateurs (SIRI)** a été développée grâce à l'appui du PAGPS.

Cette plateforme en ligne responsive et conviviale permet de gagner non seulement du temps en facilitant la saisie des données de toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre du PNDES mais aussi organise le système et restitue de façon aisée et en temps réel les informations.

Pour ce faire, l'ensemble des DGESS et des DREP ont désignés chacune en ce qui la concerne deux (2) points focaux pour le travail de collecte et de saisie des données dans la plateforme. Ils sont les seuls autorisés à saisir les données dans la plateforme. Cependant, tous utilisateurs a la possibilité de consulter à volonté les données validées du PNDES.

3.4.L'utilisation de la plateforme SIRI pour le stockage et la gestion des données

La plateforme Web SIRI, accessible à l'adresse www.pndes.net, a été développée dans le cadre de l'appui du Sous-programme statistique du PAGPS/SPS financé par l'Union européenne. Elle vise entre autres à appuyer la mise en place d'un mécanisme de centralisation, de validation, de diffusion et d'archivage des données sur les indicateurs du PNDES et des politiques sectorielles et régionales. Elle contient le CMPG du PNDES de même que la MRSIS affinée. L'ensemble des acteurs sectoriels et régionaux ont été associés tout au long du processus d'élaboration et de mise en place.

Chaque ministère et chaque DREP retrouve dans la plateforme les indicateurs dont il a la charge ainsi que les réformes et les investissements programmés dans la MRSIS affinée à son compte. Les valeurs de référence ainsi que les cibles pour les indicateurs sont visibles dans l'application qui comporte également une partie réalisation pour chaque indicateur. La mise à jour périodique de cette plateforme par les acteurs au niveau sectoriel et régional permet de voir les performances réalisées par rapport aux indicateurs, aux réformes et aux investissements. Elle permet de réduire au maximum les difficultés de manipulation des fichiers Excel annexés au canevas de rapportage et autorise les acteurs à valider les données transmises.

Des systèmes d'alerte permettent d'attirer l'attention des acteurs du système de renseignement des données du niveau de renseignement des données de leur structure.

Un module « forum » est également développé pour permettre aux acteurs du système de renseignement des données d'échanger entre eux sur diverses thématiques d'intérêt en vue d'améliorer et d'harmoniser les pratiques.

Mieux, cette plateforme permet de suivre et évaluer la mise en œuvre des engagements traceurs du Président. Elle est par ailleurs utilisée comme Site Web pour la diffusion des informations de la mise en œuvre du PNDES et d'archivage de documents.

4. Description du processus de validation des données

Le processus de validation des données de suivi du PNDES est très important pour faciliter la préparation des revues. Il est prévu :

- la tenue de deux (2) revues sectorielles du PNDES réunissant les CSD pour préparer la revue sectorielle à mi-parcours et la revue sectorielle annuelle.
- la tenue de deux (2) revues régionales du PNDES réunissant les CRD pour préparer la revue régionale à mi-parcours et la revue régionale annuelle.

La tenue de ces quatre revues permet d'élaborer l'ensemble des documents à soumettre à la revue nationale à mi-parcours du PNDES et à la revue nationale annuelle du PNDES.

Il est donc nécessaire de retenir au moins **quatre (4) séances** de validation des données par an. Il s'agit de :

- ✓ ***Une séance de validation des données des CSD pour la revue sectorielle annuelle qui se tiendra pendant la période d'élaboration des documents de la revue sectorielle annuelle ;***
- ✓ ***Une séance de validation des données des CRD pour la revue régionale annuelle qui se tiendra pendant la période d'élaboration des documents de la revue régionale annuelle ;***
- ✓ ***Une séance de validation des données des CSD pour la revue sectorielle à mi-parcours qui se tiendra pendant la période d'élaboration des documents de la revue sectorielle à mi-parcours ;***
- ✓ ***Une séance de validation des données des CRD pour la revue régionale à mi-parcours qui se tiendra pendant la période d'élaboration des documents de la revue régionale à mi-parcours.***

4.1. Pour la saisie ou la mise à jour des données

Avant la validation des données, il y a d'abord leur saisie. Ces phases de saisie des données qui seront au nombre de quatre (4) comme les validations s'articuleront à deux niveaux.

4.1.1. Niveau sectoriel

Le niveau sectoriel est animé par les DGESS des ministères. Toutes les DGESS ont désigné deux (2) points focaux pour le renseignement des données de la plateforme SIRI. Ces points focaux sont chargés de collecter toutes les données nécessaires

pour le renseignement des investissements structurants, des réformes stratégiques et des indicateurs de suivi du PNDES relevant de leur ministère.

Deux séances de saisie des données seront organisées chaque année pour les sectoriels en vue de préparer les revues sectorielles à mi-parcours et les revues sectorielles annuelles.

4.1.2. Niveau régional

Le niveau régional est animé par les DREP des différentes régions du Burkina Faso. Toutes les DREP ont également désigné deux (2) points focaux pour le renseignement des données de la plateforme SIRI pour le niveau régional. Ces points focaux sont chargés de collecter toutes les données nécessaires pour le renseignement des investissements structurants, des réformes stratégiques et des indicateurs de suivi du PNDES relevant de leur région.

Deux séances de saisie des données seront organisées chaque année pour les régionaux en vue de préparer les revues régionales à mi-parcours et les revues régionales annuelles.

Que ce soit au niveau sectoriel ou régional, le processus de saisie des données peut se poursuivre en dehors des séances organisées par le SP/PNDES. La plateforme laisse la possibilité aux points focaux d'utiliser un ordinateur ou un Smartphone pour la saisie des données à condition d'avoir une connexion internet.

4.2. Pour la validation des données

La validation des données requiert la mise à niveau de l'ensemble des responsables chargés de valider les données. Cette mise à niveau sera assurée par le SP/PNDES.

Trois niveaux de validation ont été retenus dans la plateforme. Il s'agit du :

- ✓ Niveau responsable de mise en œuvre des investissements et des réformes
- ✓ Niveau CSD ou CRD
- ✓ Niveau SP/PNDES

Validation des données physiques

Affichage par page : 100

Affichage de 1 à 5 sur 5

Valider Annuler

Choix de la structure : DGESS/Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement

Année : 2018

Type de validation : Données d'exécution

<input type="checkbox"/>	Etat SP	Etat CSD	Etat RESP	Investissements	Indicateurs	Valeur de l'indicateur	Période	Année
<input type="checkbox"/>	🔴	🔴	🔴	Créer une caisse de dépôts et de consignations	Des crédits budgétaires ont été octroyés	Oui	Décembre	2018
<input type="checkbox"/>	🔴	🔴	🔴	Créer une caisse de dépôts et de consignations	L'équipe dirigeante a été mise en place	Non	Décembre	2018
<input type="checkbox"/>	🔴	🔴	🔴	Créer une caisse de dépôts et de consignations	Le personnel clé du projet a été affecté ou recruté	Non	Décembre	2018
<input type="checkbox"/>	🔴	🔴	🔴	Mettre en œuvre le programme d'urgence du sahel	Des crédits budgétaires ont été octroyés	Non	Décembre	2018
<input type="checkbox"/>	🔴	🔴	🔴	Poursuivre l'extension du RESINA aux services déconcentrés du MINEFID sur le territoire national	Nombre de nouveaux services déconcentrés du MINEFID disposant du RESINA	136	Décembre	2018

Affichage de 1 à 5 sur 5

4.2.1. Niveau responsable de mise en œuvre des investissements et des réformes

Les données introduites par les points focaux doivent être validées par les responsables de mise en œuvre.

Pour cela, ces responsables doivent tous être autorisés (par un nom d'utilisateur et un mot de passe) à valider les données de leurs structures respectives. Le SP/PNDES pourra à cet effet veiller à ce que tous les responsables puissent jouer ce rôle en leur octroyant des noms d'utilisateur et mot de passe. Il est également possible, mais pas souhaité, que le responsable de mise en œuvre délègue son pouvoir à un autre agent de sa structure pour valider les données que le point focal a introduit.

4.2.2. Niveau CSD ou CRD

Les données introduites par les points focaux des CSD et CRD doivent également être validées par les responsables des CSD et CRD notamment les DGESS assurant le secrétariat technique des CSD et les DREP assurant le secrétariat technique des CRD.

Pour cela, ces DGESS et DREP doivent tous être autorisés (par un nom d'utilisateur et un mot de passe) à valider les données de toutes les structures relevant de leur CSD / CRD. Le SP/PNDES devra à cet effet veiller à ce que tous les DGESS et les DREP puissent jouer ce rôle en leur octroyant des noms d'utilisateur et mot de passe. Il est également possible, mais pas souhaité, que ces responsables délèguent leur pouvoir à un autre agent de sa structure pour valider les données que le point focal a introduit.

Pour soutenir les CSD et les CRD dans les travaux d'élaboration des différents rapports, la présence d'un représentant du SP/PNDES est vivement souhaitée lors des sessions de validation en vue d'apporter son appui à l'équipe.

4.2.3. Niveau SP/PNDES

Les données introduites par tous les points focaux doivent être validées par le SP/PNDES assurant le suivi global du PNDES.

C'est dans le cadre des préparations des revues que le SP/PNDES doit profiter faire valider les données avec les responsables de validation des données au niveau CSD et également faire valider les données régionales avec les responsables de validation des données au niveau CRD. C'est à l'issue de ces validations que tous les rapports et différents tableaux de bord pourront être édités et utilisés pour les analyses et la rédaction des rapports de performance nécessaires pour les revues.

Il est également possible, mais pas souhaité, que ces responsables délèguent leur pouvoir à d'autres agents de leur structure pour participer à la validation des données.

Procédure de validation des données

La procédure de validation des données est très simple pour faciliter le travail des responsables.

Dès qu'un responsable se connecte à la plateforme en introduisant son nom d'utilisateur et son mot de passe, son niveau de validation est connu par la plateforme. Il lui suffit d'aller dans le menu désiré (**Investissements** ou **Réformes** ou **Indicateurs**) et cliquer sur **Validation des données (physiques ou financières)** pour les investissements et les réformes ou cliquer sur **Validation des indicateurs PNDES** pour valider les indicateurs PNDES. Cette sélection lui donnera la possibilité de préciser **la structure, l'année** et le **type de données (Programmatives ou Exécution)**. Dès que les données vont s'afficher, il lui suffira de sélectionner les données qu'il désire valider et cliquer sur **Valider**. Une croix de validation s'affichera devant toutes les données validées dans la colonne de son niveau de validation. Notons que les données validées ne peuvent plus être modifiées par le niveau ayant procédé à sa validation. Cependant le niveau hiérarchique supérieur peut toujours modifier les données s'il le désire avant de valider à son tour les données. **En d'autres termes, le niveau inférieur ne peut pas modifier les données qu'il a validé ou modifier les données validées par le niveau supérieur.**

NB : il est important de noter que **seules les données validées jusqu'au niveau SP/PNDES** pourront être consultées et diffusées à travers la plateforme. Les données renseignées et non validées seront archivées mais ne seront pas diffusées.

5. Utilisation de la plateforme SIRI pour le suivi du PNDES

Accueil



Actualités



Documents

SITE WEB PNDES ACCUEIL ACTUALITES DOCUMENTS INVESTISSEMENTS REFORMES INDICATEURS FORUM PARAMETRAGE AIDE		
Consultation des fichiers archivés		
Affichage par page 100		
Affichage de 1 à 74 sur 74 - +		
Retour		
Rechercher		
#	Nom du fichier	Date d'archivage
1	Session 1_COU1LBAIV.pptx (189 Ko) [Télécharger]	09/07/2019
2	Presentation loi.pptx (978 Ko) [Télécharger]	09/07/2019
3	PNDES - CMPG-KD506072019.pptx (393 Ko) [Télécharger]	09/07/2019
4	Formulation des produits activités.pptx (54 Ko) [Télécharger]	09/07/2019
5	Programmer pour changer.Programmer pour transformer.ppt (880 Ko) [Télécharger]	09/07/2019
6	Decret et Loi PPP.pdf (8 Mo) [Télécharger]	18/06/2019
7	Décret-2018-0778 portant pilotage et gestion du développement.pdf (481 Ko) [Télécharger]	12/06/2019
8	Métadonnées des indicateurs du PNDES (2 Mo) [Télécharger]	25/04/2019
9	Manuel d'utilisation de la plateforme du PNDES.pdf (9 Mo) [Télécharger]	08/04/2019
10	Politique Nationale des Sports et des Loisirs (2 Mo) [Télécharger]	22/01/2019
11	Arrêté sur le projet de mise en place du projet SIRI pour le suivi évaluation du PNDES_VF _docx (22 Ko) [Télécharger]	22/01/2019
12	Annuaire statistique de la Justice Année 2007 (532 Ko) [Télécharger]	22/01/2019
13	Formation en base de données (1 Mo) [Télécharger]	10/07/2018
14	reformas-climat-affaires.pdf (349 Ko) [Télécharger]	09/07/2018
15	opportunités-investissement.pdf (329 Ko) [Télécharger]	09/07/2018
16	guide.pdf (584 Ko) [Télécharger]	09/07/2018
17	filières-porteuses.pdf (84 Ko) [Télécharger]	09/07/2018
18	code-investissements.pdf (206 Ko) [Télécharger]	09/07/2018
19	Document sur la situation de mobilisation des ressources pour le financement du PNDES.pdf (384 Ko) [Télécharger]	09/07/2018
20	Document de synthèse sur la promotion des industries de transformation.pdf (707 Ko) [Télécharger]	09/07/2018
21	CSLP révisé.pdf (682 Ko) [Télécharger]	24/05/2018
22	Evaluation indep du CGAB CSLP 2007- Rapport final.pdf (1 Mo) [Télécharger]	24/05/2018

Suivi des investissements

SITE WEB PNDES ACCUEIL ACTUALITES DOCUMENTS INVESTISSEMENTS REFORMES INDICATEURS FORUM PARAMETRAGE AIDE	
Bienvenue sur le SIRI	
<p align="center">Pour les mises à jour des investissements</p> <p>Année : 2018</p> <p>Sélectionner l'intitulé de l'investissement : <input type="text" value="Sélectionner l'intitulé de l'investissement"/></p>	
<p align="center">1) Identification de l'investissement</p> <p align="center">.....</p> <p align="center">4) Programmation physique de l'investissement</p> <p align="center">5) Programmation financière de l'investissement</p> <p align="center">.....</p> <p align="center">7) Etat d'exécution physique de l'investissement</p> <p align="center">8) Etat d'exécution financière de l'investissement</p> <p align="center">.....</p> <p align="center">9) Difficultés rencontrées et recommandations</p>	

Suivi des réformes

SITE WEB PNDES ACCUEIL ACTUALITES DOCUMENTS INVESTISSEMENTS **REFORMES** INDICATEURS FORUM PARAMETRAGE AIDE

Bienvenue sur le SIRI

Pour les mises à jour des réformes

Année : 2018

Sélectionner le titre d'une réforme : [Sélectionner le titre d'une réforme]

1) Identification de la réforme

4) Programmation physique de la réforme

5) Programmation financière de la réforme

7) Etat d'exécution physique de la réforme

8) Etat d'exécution financière de la réforme

9) Difficultés rencontrées et recommandations

Validation des indicateurs PNDES

SITE WEB PNDES ACCUEIL ACTUALITES DOCUMENTS INVESTISSEMENTS REFORMES **INDICATEURS** FORUM PARAMETRAGE AIDE

Saisie des indicateurs

Valider Annuler

Choix de la structure : DGESS/Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

Année : 2017

Type de validation : Données d'exécution

Affichage par page : 100

Affichage de 1 à 8 sur 8

#	Etat SP	Etat CSD	Etat RESP	Indicateurs	Valeur de l'indicateur	Unité	Année
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✗	Indice de parité du TBA au post-primaire	1.06	Indice	2017
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✗	Indice de parité du TBA au primaire	0.96	Indice	2017
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✗	Indice de parité du TBA au secondaire	0.71	Indice	2017
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✗	Nombre de classes sous pallotes	3276	Nbre	2017
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✗	Proportion des effectifs de l'ETFP	2.58	%	2017
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✗	Taux brut de scolarisation au préscolaire	3.48	%	2017
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✗	Taux d'achèvement au post-primaire	35.38	%	2017
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✗	Taux d'achèvement au primaire	60.31	%	2017

Affichage de 1 à 8 sur 8

Forum des membres

SITE WEB PNDES ACCUEIL ACTUALITES DOCUMENTS INVESTISSEMENTS REFORMES INDICATEURS **FORUM** PARAMETRAGE AIDE

Forum des membres

Affichage par page : 100

Affichage de 1 à 10 sur 10

taper votre texte Rechercher

Poster un message pour le Forum

J'aime : 1

Si vous avez aimé cliquez sur J'aime

Malik KONFE

Réactions : 1 réaction(s)
17/07/2019

Bonjour à tous, je suis nouveau. Bonne journée!...

Lire le message

J'aime : 3

Si vous avez aimé cliquez sur J'aime

Moïse SOUDRE

Réactions : 1 réaction(s)
11/07/2019

Bonjour, Le problème que je rencontre aujourd'hui est que les boutons d'enregistrement au niveau de la saisie des indicateurs PNDES ne fonctionnent pas. On peut saisir les données mais on ne peut pas les enregistrer...

Lire le message

Paramétrage- Définition des indicateurs PNDES

<input type="checkbox"/>	Code indicateur	Indicateurs	Unité
<input type="checkbox"/>	IND_122_1	Classement Doing Business	rang
<input type="checkbox"/>	IND_331_3	Contribution des postes et télécommunications au PIB	%
<input type="checkbox"/>	IND_213_2	Couple-année protection en pourcentage	%
<input type="checkbox"/>	IND_342_5	Coût du KWh d'électricité des hautes tensions (FCFA)	FCFA
<input type="checkbox"/>	IND_3_3_037	CPN1	%
<input type="checkbox"/>	IND_3_3_038	CPN4	%
<input type="checkbox"/>	IND_342_6	Débit internet national	Go
<input type="checkbox"/>	IND_116_3	Degré de délégation de crédit aux chefs de circonscription administrative	%
<input type="checkbox"/>	IND_116_2	Degré de délégation de pouvoir aux chefs de circonscription administrative	%
<input type="checkbox"/>	IND_223_2	Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années)	Année
<input type="checkbox"/>	IND_343_2	Effectifs cumulés des emplois locaux créés par les pôles de croissance et de compétitivité dans les régions	Nbre
<input type="checkbox"/>	IND_9_2_086	Emploi dans l'industrie manufacturière en proportion de l'emploi total	%
<input type="checkbox"/>	IND_15_1_109	Evolution de la fraction du couvert végétal (FCOVER)	%
<input type="checkbox"/>	IND_15_9_113	Evolution de la proportion de politiques sectorielles, de plans régionaux et communaux de développement intégrant les thématiques environnementales émergentes	%
<input type="checkbox"/>	IND_10_7_093	Existence d'une stratégie nationale de migration au BF	Oui/Non
<input type="checkbox"/>	IND_8_5_073	Existence de textes garantissant les droits du travail (liberté d'association et droit de négociation collective)	Oui/Non
<input type="checkbox"/>	IND_117_1	IBO	Indice
<input type="checkbox"/>	IND_000_1	Incidence de la pauvreté	%
<input type="checkbox"/>	IND_000_2	Incidence de la pauvreté en milieu rural	%
<input type="checkbox"/>	IND_2_1_017	Incidence de la sous-alimentation en milieu rural	%
<input type="checkbox"/>	IND_3_3_036	Incidence du paludisme pour 1 000 habitants	Nbs
<input type="checkbox"/>	IND_10_4_092	Indice de GINI	%
<input type="checkbox"/>	IND_221_5	Indice de parité du TBA au post-primaire	Indice
<input type="checkbox"/>	IND_221_4	Indice de parité du TBA au primaire	Indice

6. Production et diffusion des rapports

Dans le cadre de la préparation des revues annuelles et revues à mi-parcours, plusieurs rapports sont élaborés et soumis aux instances d'examen et de validation de ces rapports avant leurs diffusions.

6.1. Production des rapports

Au niveau du SP/PNDES, le dispositif prévoit la production de deux (2) rapports de performance dans l'année : un rapport à mi-parcours et un rapport annuel.

Au niveau sectoriel et régional, deux (2) fois par an (janvier pour la revue annuelle et juin pour la revue à mi-parcours), les secrétariats techniques des CSD et CRD reçoivent du SP/PNDES une note de cadrage des rapports de performance. La note de cadrage donne les lignes directrices de la rédaction du rapport. Elle présente par partie le détail des informations qui doivent figurer dans le rapport de performance. Les CSD et les CRD produisent donc deux (2) rapports de performance dans l'année. Les rapports sont produits par les secrétariats techniques des CSD et CRD. En effet, chaque CSD est animé par un secrétariat technique assuré par la DGESS ou un secrétariat permanent du ministère chef de file, en collaboration avec les autres membres du CSD (autres DGESS, secteur privé, OSC, PTF, CT). De même, chaque CRD est animé par un secrétariat technique assuré par la DREP, en collaboration avec les autres membres (structures déconcentrées, CT, secteur privé, ONG, associations, projets, programmes).

Les rapports sont discutés et validés lors des revues à mi-parcours et revues annuelles avant d'être transmis au SP/PNDES pour être pris en compte dans le rapport de performance globale. Les rapports des CSD et des CRD sont transmis de façon générale dans les délais fixés par le SP/PNDES.

6.2. Diffusion des rapports

Les revues sont les instances offrant les meilleures opportunités de diffusion des rapports. En outre d'autres canaux beaucoup plus larges sont utilisés pour diffuser les rapports. Il s'agit du site web du PNDES ainsi que la plateforme web du PNDES (SIRI) développée par le PAGPS.